



S.I.R.D.
28 rue de la Liberté
38600 FONTAINE

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.21.83.92

N/Réf : DELCOM **10-15**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
Du mardi 10 MARS 2015**

Le dix mars deux mil quinze à dix-huit heures, le Comité syndical, dûment convoqué s'est réuni au Siège social du SIRD, sous la présidence de Monsieur Guy JULLIEN, Président du SIRD

Date de convocation : 23 février 2015

Nombre de délégués en exercice : 24 **Présents** : 16 **Votants** : 20

Présents : S.CIALDELLA, R.DI BENEDETTO, G.DINI, MF. DI RAFFAELE, P. EVRARD, F FECHOZ-CHRISTOPHE, G. JULLIEN (pv de M. Monier), C. LANCELON-PIN, M.MATROMAURO, M. REPELLIN (pv de M. Occhino), P. RIGAULT, D.ROUX (pv de M. Carbonari), G. SALLET, J. TESSAIRE, JP. TROVERO, N. VIEU (pv de M Gilabert)

Absents excusés : JM CAMACHO, A.CARBONARI, D.CUSTOT, D. D'OLIVIER-QUINTAS, K.GAILLARD, F. GILABERT, P.MONIER, R.OCCHINO,

Président de séance : Guy JULLIEN

Secrétaire de Séance : Sylvain CIALDELLA

Rappel du quorum : 13

Objet : ADMINISTRATION GENERALE
Présentation et Vote du BP 2015

Rapporteur : GUY JULLIEN

DELCOM 10-15

Le Président présente au Comité, le budget primitif 2015 du SIVOM, qui se résume brièvement de la façon suivante :

Le Syndicat propose :

- un budget principal voté par nature et par chapitre avec une présentation fonctionnelle.

Les fonctions présentées dans le budget principal sont réparties ainsi :

Compétences	Fonctions
Administration générale	020
Etablissements sportifs liés aux activités scolaires	412 : gymnase Aristide Bergès 411 : Autres gymnases
Insertion Emploi	524
Prévention de la délinquance	101

Chaque article est « éclaté » par fonction, ce qui permet en outre, l'analyse et le calcul des contributions communales.

BUDGET PRINCIPAL -

En section de fonctionnement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 2 418 106,97 €

Dépenses

011 - Charges à caractère général	315 500,00 €
012 - Charges de frais de personnel et frais assimilés	805 000,00 €
022 - Dépenses imprévues	100 000,00 €
65 - Charges de gestion courante	182 000,00 €
66 - Charges financières	222 000,00 €
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	86 000,00 €
48 - Charges à répartir sur exercice	10 000,00 €
023- Virement à la section d'investissement	698 106,97 €

TOTAL

2 418 606.97 €

Recettes

002 – excédent de fonctionnement	170 786.97 €
7311- Impôts et taxes	2 008 820,00 €
74 - Dotations, subventions et participations	160 000,00 €
75 – Produits de gestion courante	64 000,00 €
013- Atténuation de charges	15 000,00 €

TOTAL

2 418 606.97 €

En Section d'investissement les dépenses et les recettes s'équilibrent à 3 359 106.97 €

Dépenses

01- Solde d'exécution	1 015 038.96 €
16 - Emprunts et dettes assimilés	375 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	42 660.00 € (dont RAR)
21 - Immobilisations corporelles	565 000.00 € (dont RAR)
23 - Immobilisations en cours	314 408.01 €
020 - Dépenses imprévues	97 000.00 €
041- opérations d'ordre intérieur de la section	950 000.00 €

TOTAL

3 359 106.97 €

Recettes

10 - Dotations, fonds divers	200 000,00 €
1068- Excédent de fonctionnement	1 035 000,00 €
13 - Subvention	0 €
24 - Cession d'immobilisation	380 000.00 €
28 -Amortissement des immobilisations	86 000,00 €
48 -Charges à répartir	10 000,00 €
041- opérations d'ordre intérieur de la section	950 000,00 €
021- Virement de la section de fonctionnement	698 106.97 €

TOTAL

3 359 106.97 €

En récapitulation :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 418 606.97 €			2 418 606.97 €
Recettes	2 247 820.00 €		170 786.97 €	2 418 606.97 €

SECTION D'INVESTISSEMENT	Op. de l'exercice	Restes à réaliser	Résultat reporté	CUMUL Section
Dépenses	2 326 307.34 €	17 760.67 €	1 015 038.96 €	3 359 106,97 €
Recettes	3 359 106.97 €			3 359 106,97 €

DEL COM 10-15

TOTAUX	
BUDGET	DOTATIONS DES COMUNES
5 777 713.94	2 008 820

Les contributions des communes au budget du SIVOM augmentent de 1.2%.

Le Comité Syndical, après délibération

Résultats des votes-

16 pour

4 Abstentions

DELIBERATIONS ADOPTEES A LA MAJORITE

Conforme au registre

Fait à Fontaine, le 11 Mars 2015

Le Président,

Guy JULLIEN